

**ÉTABLISSEMENT**

Communauté de Communes
de la Moivre à la Coole (OCP -
51)
Grande rue
51240 Saint Germain La Ville

**AVIS DE MARCHÉ
SERVICES****Organisme acheteur**

Communauté de Communes de la Moivre à la Coole (OCP - 51), Monsieur Le Président, Grande rue, 51240 Saint Germain La Ville, pays_ISO3166_FRA. E-mail : contact@ccmoivrecoole.fr.

Adresse(s) internet

Site du profil d'acheteur : <http://marchespublics.omnisconseil.fr>

Objet du marché

MAITRISE D'OEUVRE POUR LA CONSTRUCTION D'UNITE DE TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE A DAMPIERRE-SUR MOIVRE (LOT2 relance)

Lieu d'exécution

DAMPIERRE SUR MOIVRE (51)

Caractéristiques**Type de procédure :**

Procédure adaptée.

Caractéristiques principales :

voir RC

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) :

voir RC

Des variantes seront prises en considération : Non**Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 22 (à compter de la date de notification du marché).

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

Mercredi 03 septembre 2025 - 12:00

Conditions relatives au marché**Cautionnement et garanties exigés**

voir RC

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent

voir RC

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché

voir RC

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française

Français.

Unité monétaire utilisée : Euro.**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat****Critères d'attribution**

Aucun critère

Autres renseignements**Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur****Renseignements complémentaires :**

Code CPV Principal : 713000000-1

Maitrise d'œuvre pour la construction d'unité de traitement par charbon actif en grains (CAG) à Dampierre sur Moivre (51). Relance Lot 2

suite infructuosité.

Missions de maîtrise d'œuvre dont PC et DLE

Valeur estimée du besoin (en euros) : 45 000 € HT

Date d'envoi du présent avis

29 juillet 2025